

A LÉGITIMITÉS
ORGANISATIONS
REPRÉSENTATIONS
XE

18 // 11
2019

LES ORGANISATIONS

PUBLIQUES

EN FUSION

JOURNÉE D'ÉTUDE



||| SITE VICTOIRE

||| SALLE DU CONSEIL

||| 9.30-17.00

||| ENTRÉE LIBRE



PROGRAMME

► 9.00

Accueil

► 9.30-9.45

Présentation

'LES FUSIONS ADMINISTRATIVES'

► 9.45-12.30

MYLÈNE BELBEZIER, Université de Lorraine et 2L2S & **MARIE-VIRGINIE LÉON**, Université de Strasbourg et DynamE
'COLLEGIUMS' ET PÔLES SCIENTIFIQUES : CONSTRUCTION DE NIVEAUX INTERMÉDIAIRES DE GESTION DANS DEUX UNIVERSITÉS FUSIONNÉES

MARION DEMONTEIL, Post-doctorante projet GECAMIC, Laboratoire IRISSO (UMR 7170-1427) Université Paris-Dauphine, PSL Research University
METTRE LA CULTURE SOUS CONTRÔLE ? RAPPROCHEMENT ET CENTRALISATION DES INSPECTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE (1959-2009)

CLÉMENT ARAMBOUROU, Chercheur associé au Centre Émile Durkheim
LES CONSULTANTES PARTICULIÈRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX : LES RAISONS D'UN HEUREUX APPARIEMENT

PHILIPPE BÉZAGU, Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
UN PREMIER BILAN DES FUSIONS UNIVERSITAIRES RÉALISÉES DE 2009 À 2017 : LE REGARD DE L'IGAENR

FRÉDÉRIC PIERRU, CERAPS, Université de Lille
L'ADMINISTRATION DE LA SANTÉ EN FUSION : ENTRE RATIONALITÉS ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET POLITIQUE PUBLIQUE. RETOUR SUR UNE ENQUÊTE SUR LES ARS

Discussion : **CHRISTINE MUSSELIN**, LIEPP, Science Po

► 12.30-14.00

Pause déjeuner

'LES FUSIONS DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES'

►14.00-16.00

ANAÏS LAFAGE-COUTENS, Doctorante, CERTOP, Université de Toulouse, CEPEL, Université de Montpellier

LA CRÉATION DE LA RÉGION OCCITANIE/PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE : ENTRE PROCESSUS DE FUSION ET PROCESSUS D'INTÉGRATION DU NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC

EMMANUEL NÉGRIER, CNRS, CEPEL & **VINCENT SIMOULIN**, Professeur de sociologie, CERTOP

UNE FUSION DE RÉGIONS SANS EFFUSION : LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE EN OCCITANIE

JULES NYSSSEN, Directeur général de Régions de France

LES NOUVELLES RÉGIONS QUATRE ANS APRÈS : QUELS PREMIERS ENSEIGNEMENTS ?

GHISLAINE LALA-ALQUIER, Directrice générale déléguée et Secrétaire générale Transversalité Démarche Progrès, Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

LA FUSION RÉGIONALE VUE DE L'INTÉRIEUR : CONTRAINTES, MÉTHODE, DÉFIS

Discussion : **PHILIPPE BEZÈS**, Centre d'études européennes (CEE), Sciences Po

►16.00-16.15

Pause café

►16.15-17.00

Discussion générale, débat synthèse, perspective.

LES ORGANISATIONS PUBLIQUES EN FUSION

► 18 NOVEMBRE 2019

Cette journée d'étude s'intéresse à des fusions chaudes, autrement dit d'une brûlante actualité : les fusions d'organisations publiques. Ces fusions concernent aussi bien des services de l'État central que des organisations déconcentrées ou décentralisées, comme les universités, les hôpitaux et finalement l'ensemble des organisations publiques de façon plus ou moins prononcée.

Cette journée entend croiser les regards de chercheur·e·s travaillant sur différents cas concrets de fusion avec les conceptions plus larges de spécialistes des réformes administratives et celles plus concrètes d'acteurs impliqués dans la conduite ou l'évaluation des fusions. En s'inspirant de l'« approche séquentielle » (Jacquot, 2014) désormais classique en sociologie de l'action publique, il est possible de distinguer deux axes d'analyse.

Le premier axe qui correspond aux phases d'émergence du « problème », de mise à l'agenda, d'identification des « solutions » et de décision du recours aux politiques de fusion vise à identifier les raisons à l'origine de ces fusions. Il s'agit alors bien de s'intéresser aux raisons situées des fusions, autrement dit aux idées, intérêts, ressources et stratégies des décideurs et des acteurs directement impliqués dans ces fusions.

Le second axe correspond plutôt aux phases de mise en œuvre et d'évaluation. Il s'agit ici de s'intéresser aux effets de ces fusions ; sur les acteurs de ces politiques, sur les acteurs des organisations fusionnées, sur le fonctionnement des organisations. Qu'est-ce que ces fusions font par ailleurs aux carrières professionnelles des acteurs qui s'y engagent ? Que font-elles aux cultures professionnelles des groupes qu'elles concernent ? La rationalisation et l'efficacité organisationnelles souvent recherchées sont-elles atteintes ? Qu'en est-il du contrôle des organisations fusionnées par leurs autorités hiérarchiques ?

Organisée autour de deux demi-journées, l'une consacrée aux fusions des collectivités territoriales, l'autre aux fusions d'administration ne connaissant pas de décentralisation politico-territoriale, cette journée d'études entend focaliser l'attention sur les fusions d'organisations de l'appareil politico-administratif français.